



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MARS 2025

Ouverture de l'assemblée générale - Bienvenue

L'Abbé-président souhaite la bienvenue à toutes et tous et déclare cette assemblée générale ouverte à 20h30

Une bienvenue particulière est adressée à nos membres d'Honneur

Roland Loup - André Mottaz - Gilbert Staehli - Frédéric Staehli et Roger Vittoz.

Il remercie les Persévérants qui ont pris la peine de s'excuser.

Il adresse également ses remerciements à la patronne du restaurant l'Orée des Bois pour la mise à disposition de la salle.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par lettre personnelle contenant l'ordre du jour. Ce dernier ne suscitant pas de remarques, il sera suivi.

1. Appel nominal

La parole est donnée à notre Trésorier Dan Loup qui procède à l'appel nominal dont le résultat est :

47 présents - 33 absents - 17 excusés

2. Adoption des procès-verbaux de : l'AG du 19 mars 2024 et de l'AG extraordinaire du 1^{er} juin 2024

Les PV du 19 mars et du 1^{er} juin sont à disposition sur le site internet, par QR Code sur la convocation et quelques exemplaires papier sont à disposition. Malgré ceci, question est posée si un membre en demande la lecture ? Ce n'est pas le cas et il est passé au vote :

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3. Admissions démissions et exclusions

Modifications de notre effectif :

a) Décès

M. Sandro Figini, 6 mai 2024
M. Christian Götz, 14 janvier 2025

Pour honorer ces membres disparus, l'Abbé-président prie et remercie l'assemblée de se lever et de respecter quelques instants de silence.

b) Démissions

DELISLE Claude (passation à son fils Valentin)

c) Exclusions

Le conseil n'a heureusement pas d'exclusion à présenter.



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

L'Abbé-président lance cependant un appel à ceux qui tardent à payer leurs factures de le faire au délai, ce qui permet d'éviter du travail supplémentaire ainsi que des frais.

d) Admissions

3 candidats sont présentés :

Nom Prénom	parrains	
Croci Jean-François	Brunner Sophie	Chamot-Furiani Virginie
Grobéty Christian	Bussard Vincent	Nicolas Tanner
Rodriguez de la Rubia Enrique	Bussard Vincent	Nicolas Tanner

M. Croci est présent, les deux autres candidats malheureusement pas, excusés pour cause de maladie.

Après vote à l'unanimité, les 3 membres sont donc admis. Ils recevront leur brassard lors de la partie protocolaire de la Fête 2025.

Résumé et état des effectifs

Effectifs

AG 2024		102
AG 2024 Extra	- admissions	4
Effectif		106
Décès		2
Démotions		1
Admissions		3
Exclusions		0
AG 2025		106

4. Rapport Abbé-Président

Le rapport est reproduit entièrement ci-dessous :

Chers Amies et amis Persévérants,

L'organisation d'une « petite fête » en 2024 n'allait pas de soi pour quelques membres de notre Abbaye. Mais quel succès ! Les retrouvailles furent sympathiques et l'ambiance tout au long de la journée plus qu'agréable.

Comme quoi le fait de se retrouver ne peut qu'être bénéfique pour notre Abbaye qui doit tout entreprendre pour demeurer active et rester un lien particulier entre les habitants de nos villages, tout comme pérenniser son attachement aux valeurs de notre pays et de notre Canton.



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHERON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

Je ne suis pas un grand fan de Jean Jaurès mais je me plais à vous dévoiler une de ses citations :

« La tradition n'est pas le culte des cendres, mais la préservation du feu. »

Ainsi nous allons continuer à faire vivre cette noble tradition qu'est l'Abbaye.

Je souhaite donc que chacun mette du sien pour « préserver le feu » et qu'en cette année de commémoration du 175^e anniversaire, nous puissions faire connaître notre association et attirer ainsi de nouveaux membres. Le renouvellement des troupes est capital, merci donc à chacune et chacun de contribuer à ce défi.

Votre conseil a donc travaillé dès le début d'année 2024 pour mettre sur pied la Fête, puis, dès l'automne, a démarré l'organisation des commémorations du 175^e. Un calendrier de séance mensuelle a également été arrêté avec un suivi régulier des tâches à effectuer.

Vous avez reçu un nombre conséquent de documents destinés bien sûr à vous informer mais aussi à vous demander un peu d'aide et d'engagement pour que ces commémorations soient réussies.

J'y reviendrai bien sûr au point 9 mais déjà souhaite de votre part une participation très active tant au point de vue de la participation que de la publicité, de l'encouragement à faire venir familles, amis, connaissances et d'un peu de temps pour nous permettre de bien faire fonctionner l'organisation.

Je me permets de voir encore plus loin pour vous signifier que notre Conseil devra l'an prochain trouver de nouvelles forces. En effet avec trois départs et la perspective de retrouver l'effectif de 7 membres du Conseil, il faudra deux volontaires pour faire perdurer la gestion et la vie de notre Abbaye.

Je ne vais pas allonger car notre ordre du jour est conséquent et il sera important que la partie récréative donne le temps de partager de bons moments, de se décider pour des actions à entreprendre pour le 175^e ou encore de susciter des vocations pour prendre les rennes de notre Abbaye dès l'année prochaine.

Je vous souhaite une belle fin d'assemblée et comme tout bon message de l'Abbé-président je vous dis :

Vive La Persévérante de Montheron !

L'abbé-président est applaudi, ce qui correspond à l'acceptation de son rapport.

5. Rapport du responsable des Tirs

Parole est donnée à Gilles Pache. Celui-ci présente deux points :

- Il rappelle les résultats de la fête 2024
- Il encourage les membres à remplir les bulletins d'inscription pour la cible « Abbayes » du Tir du 200^e AVTS, mi-août à St-Triphon

6. Rapport du Trésorier

Parole à Dan Loup

Comme nous sommes en assemblée générale d'une année impaire, la présentation complète des comptes au 31.12.2024 est présentée par Dan. Son rapport est reproduit ci-dessous :



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

Aux produits, les cotisations, atteignent le montant de CHF 5'580.- alors que les finances d'entrées se montent à CHF 100.-

Aux charges, mis à part les cotisations aux associations faitières pour CHF 352.-, le poste le plus important est celui des frais administratifs qui se sont élevés à CHF 4'420.15.- (regroupe les charges d'administration, de l'assemblée générale, des frais de ports et internet). Il est à citer des frais de port de CHF 463.85.- en augmentation chaque année dû aux prix des timbres toujours en hausse.

Finalement les frais financiers pour CHF 153.10 additionnés au montant cité plus haut donnent un total des charges d'exploitation de CHF 6'913.48.

Pendant l'exercice, la somme de CHF 1'000.- a été versée au fond du jubilé 175^{ème} ce qui le monte à CHF 6'500.-.

Pour la fête 2024 (pour rappel, elle était volontairement réduite à une seule journée en vue de la préparation de la fête du 175^{ème} en 2025) :

- Produits Repas et boissons	CHF 5'306.93.-
- Charges repas et boissons	CHF 3'042.97.-
- Produits Tirs	CHF 4'055.-
- Charges Tirs	CHF 3'137.05.-
- Carte de fête (orga)	CHF 1'600.-
- Non-participation	CHF 480.-
- Charges générales	CHF 743.85.- (523.25.- prix souvenir)
- Résultat	CHF 4'038.06.-

Le résultat du bouclement fait apparaître un bénéfice de CHF 1'517.76 qui augmente le capital de début d'exercice et portera ce dernier à CHF 32'780.50.

Le bilan et le compte d'exploitation sont joints à ce procès-verbal.

Le Trésorier est remercié pour son rapport. Ceci qui permet de passer au point

7. Rapport de la commission de contrôle

Tony Giddey, rapporteur, et Claude Chabloz, membres, ont vérifié les comptes le 3 mars 2025. Virginie Furiani était excusée lors du contrôle. Le membre suppléant est Sébastien Cherpit qui était lui aussi excusé.

Leur rapport conclut à demander à l'assemblée :

- D'accepter les comptes tels que présentés
- D'en donner décharge au trésorier et au conseil
- De prendre acte du mandat de la commission de contrôle et de lui donner décharge

Le rapport complet est annexé à ce procès-verbal.

8. Approbation de la gestion et des comptes, décharge au conseil et au trésorier

Après avoir entendu les différents rapports, l'Abbé-président ouvre la discussion afin que les Persévérants puissent poser d'éventuelles questions sur les comptes, la gestion et à la commission de contrôle. La parole n'étant pas demandée, il soumet au vote l'approbation de la gestion et des comptes, ainsi que la décharge au trésorier et au conseil.

Avec 1 abstention, les points soumis au vote sont approuvés.



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

9. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations

L'Abbé-président rappelle les conditions financières :

Finance d'entrée :

- la finance d'entrée est de CHF 50.-
- celle de passation de CHF 20.-.
- pas de cotisation annuelle la première année
- facturation du brassard à celui qui n'en a pas à CHF 40.-

Cotisation annuelle :

- la cotisation annuelle est de CHF 30.-

Montant de la non-participation à la Fête :

- 30% du prix de la carte de fête.

Le Conseil propose de conserver le statu quo

La discussion est ouverte.

Après avoir proposé de voter ces diverses modalités pécuniaires en bloc, ce qui a été validé par l'assemblée, l'Abbé-président passe au vote. Avis contraire ?

A l'unanimité, l'assemblée accepte toutes les modalités pécuniaires.

Au point indemnités, l'assemblée générale avait accordé un montant de CHF 700.- pour le Conseil ainsi que CHF 100.- pour le Greffier et CHF 100.- pour le Trésorier.

Aucun membre ne désire remettre cette décision en discussion. Elle reste donc en vigueur.

10. Nominations statutaires

10.1 Conseil

Membres du Conseil

Les membres du Conseil qui ont été élus, conformément aux statuts, pour une période de 4 ans allant de 2022 à 2025.

Il n'y a donc pas d'élection cette année.

L'Abbé-président tient cependant à rappeler ou annoncer que deux membres du Conseil ne solliciteront pas de nouveau mandat en 2026. Il s'agit de Marc Filisetti et Hubert Reymond. Pour sa part, il a également annoncé au Conseil son souhait de terminer son mandat l'an prochain après 15 ans de présidence..

Pour un fonctionnement idéal, le nombre de 7 membres est conseillé. Ainsi 2 places seraient à repourvoir l'an prochain, avis aux amateurs.



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

10.2 Abbé-président

Le Conseil étant complet et aucun membre du Conseil n'ayant émis la volonté de prendre cette place, cette élection peut être validée sans autre procédure, à moins qu'un membre ait une communication à faire.

Sans voix, l'assemblée assure l'Abbé-président de sa confiance.

10.3 Commission de contrôle

Elle est composée actuellement de Tony Giddey, rapporteur, Virginie Chamot-Furiani et Claude Chabloz. Le membre suppléant est Sébastien Cherpit.

Tony Giddey ayant accompli toutes ses années de contrôles, Virginie Chamot-Furiani devient rapporteuse pour le prochain exercice, Claude Chabloz demeure membre et Sébastien Cherpit passe membre. Il faut donc élire un suppléant. À la demande d'annonce de candidatures, celle de Frédéric Staehli obtient l'assentiment de l'assemblée qui le nomme donc membre suppléant.

10.4 Honorariat

10.4.1 Vétéran

60 ans depuis dernière AG 2024 (nés en 1965)

BRUTSCH	Olivier	Bretigny-sur-Morrens
CREMONINI	Pierre	Cugy
THUILLARD	Jean-François	Froideville

10.4.2 Honoraire 25 ans

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de « membre **honoraire** » (entré en 2000)

DIND Charly Froideville

Il recevra le signe distinctif lors de la prochaine fête.

10.4.3 Honoraire 50 ans

Enfin Les **honoraires** en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! entrés en 1975:

Aucun cette année

10.4.4 Membre d'Honneur

Le Conseil n'a pas de proposition à soumettre

L'Abbé-président saisit ce point de l'ordre du jour pour féliciter nos plus anciens des anciens.

Roland Loup, membre d'Honneur, né en 1929 est notre doyen âge et vient de fêter ses 96 ans ; il est aussi doyen en sociétariat puisqu'entré en 1947, soit 78 ans de sociétariat.

Bravo!

Les dauphins sont pour l'âge, René Vittoz, né en 1936 et pour le sociétariat André Mottaz, entré en 1963 (ce qui fait 62 ans de sociétariat !)



ABBAYE LA PERSÉVÉRANTE - MONTHON

Abbé-Président : M. Eric Loup, – Place du Motty 25 – 1024 Ecublens – tél. +41 79 212 67 80
Greffière : Sophie Brunner – Ch. du Crétilon 3 – 1055 Froideville – tél. +41 79 300 83 31

Bravo!

Il à remercier tous ces membres qui participent encore à toutes nos activités.

Ils reçoivent de chaleureux applaudissements !

11. Fête

11.1 Fête du 175^e anniversaire

En 2025 nous allons fêter notre 175^e anniversaire les 22-23-24 août à Montheron

Mise à part le banneret, tous les membres du Conseil présentent quelques détails de l'organisation de ces commémorations :

A. Imhof : Présentation succincte du programme

G. Pache : Présentation tirs ; cible spéciale (règlement)

M. Filisetti : Présentation subsistance

G. Clerc : Présentation circulation/parcage

S. Brunner : présentation animations (enfants)

D. Loup : information sur budget – demande de participer aux recherches pour livret de fête, vente abonnements loto et places souper-spectacle

E. Loup : demande bénévolat et participation active

Afin d'assurer la réussite de cette fête, le Conseil compte sur la participation de chacune et chacun, ainsi qu'un coup de main, entre autre :

- Travail préparatoire commissions
- Travail pendant la fête
- Recherche de publicité pour livret de fête et set de table
- Vente d'abonnement pour le loto

11.2 9.2. Fête 2026

Décision de principe par l'assemblée générale.

Proposition du Conseil : petite fête comme en 2024 ?

Sans autre proposition, celle du Conseil est approuvée à l'unanimité.

12. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée ni à la possibilité donnée aux Persévérants présents de prendre la parole.

L'Abbé-président remercie les membres pour l'excellente tenue de cette assemblée générale et a le plaisir d'annoncer que le Conseil offre la verrée qui suit.

Il clôt la séance à 21h25

Abbaye La Persévérante de Montheron

Eric Loup
Abbé-président

Sophie Brunner
Greffière